



Maurice Trunkenboltz : témoignage

Maurice Trunkenboltz, Denis Poupardin, Bernard Desbrosses

► To cite this version:

Maurice Trunkenboltz, Denis Poupardin, Bernard Desbrosses. Maurice Trunkenboltz : témoignage. Anchorales : les métiers de la recherche, témoignages, 9, Editions INRA, 196 p., 2003, Anchorales, 2-7380-1087-3. hal-02833535

HAL Id: hal-02833535

<https://hal.inrae.fr/hal-02833535>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Trunkenboltz Mauice, Paris, le 17 Mars 1997 et le 22 Avril 2002

M.T. — Mes activités professionnelles et sociales ont toujours été intimement liées, se nourrissant les unes des autres. C'est ce que je vais exposer sommairement dans ce récit. Mais commençons par le début :

Je suis né en 1923, à Goussainville, hier en Seine-et-Oise, aujourd'hui dans le Val-d'Oise. Ma famille, d'origine modeste, avait quitté l'Alsace après la guerre de 1870 pour garder la nationalité française et s'était implantée en Ile-de-France, dans une petite région, la France, près de Roissy-en-France. Mon père, grand invalide de la guerre 1914-18, qui avait mal vécu la période de chômage des années trente, s'est lancé dans l'aviculture pour améliorer ses ressources. Nous nous sommes installés à Messac, au Sud de Rennes, en 1937. Ainsi a débuté mon intégration dans le monde agricole. J'ai mené dans ce village une vie paisible. Seul le principe de la laïcité occasionnait quelques querelles. L'école étant distante de 6 km, la plupart des enfants s'y rendaient à pied. Que de bagarres en semaine sur la route du savoir, sauf le jeudi et le dimanche, jours de réconciliation ! Ainsi était rythmée ma vie, avec bien entendu le football.

La guerre nous a rejoints en 1939 avec son cortège de malheurs : elle a pris fin à la Libération par la disparition de mon frère, mort au Maquis, au cours de la bataille de Saint-Marcel, près de Malestroit (Morbihan), en juin 1944. Ce combat important a été relaté dans le film *"Les bataillons du ciel"*.

D.P./B.D. — Les épisodes douloureux que tu as connus durant cette période t'ont marqué fortement et ont joué un rôle dans tes engagements ultérieurs. Peux-tu en rappeler quelques-uns ?

M.T. — Je revois très bien encore les défilés de réfugiés, les chemins de fer bondés, la pénibilité des transports et du ravitaillement. Peu de véhicules automobiles circulaient alors sur les routes. Hommes et denrées agricoles circulaient grâce à la traction à cheval. Des bicyclettes surchargées sillonnaient les routes et les chemins...

Il fallait accueillir, récupérer des logements vides, construire rapidement des bâtiments pour servir de dortoirs de premier secours. La vie était difficile, marquée par des tickets d'alimentation et de vêtements, les cartes d'identité obligatoires, les bicyclettes dotées de plaques d'immatriculation. Les gendarmes allemands (sur les routes, dans les gares et les trains) étaient omniprésents. L'occupation était là avec son arsenal répressif : opposants emprisonnés, procès de Riom, premiers résistants fusillés (Châteaubriant durant l'été 1941), port obligatoire de l'étoile jaune pour les Juifs. Soufflait néanmoins un vent d'espoir avec l'appel de Juin 1940, le blocage à partir de 1942 de l'armée allemande en Afrique du Nord et sur le front russe (Bir-Hakeim, Stalingrad).

La faim, le froid résultant à la fois de la sévérité des hivers et du manque de combustible, les bombardements, les arrestations et les réquisitions, bref la perte des libertés, étaient durement ressentis à cette époque par la population. Les enfants des écoles étaient invités à chanter à tue tête : *"Maréchal, nous voilà !"*

Tous ces aspects ont été déjà maintes fois évoqués et il n'y a pas lieu d'y revenir. Rappelons pour mémoire que les bâtiments du Centre de recherche de Versailles ont été touchés durement au cours de la guerre par les bombardements (le tabac faisait alors sur place l'objet d'une culture discrète et de recherches pour le rendre à peu près fumable).

D.P./B.D. — Qu'es-tu devenu personnellement durant toute cette période ?

M.T. — De 1937 à 1939, j'ai poursuivi ma scolarité à l'École régionale de Rennes. En 1941, j'ai trouvé du travail dans une distillerie, puis dans une confiserie : emplois précaires, salaires modestes ont marqué mes débuts dans le monde du travail. Au début de l'année 1942, le directeur de l'École régionale

d'agriculture m'a appris que la Recherche Agronomique était en quête de personnel pour le Laboratoire de recherche sur la pomme de terre, nouvellement créé à Châteaulin (Finistère). Bernard Trouvelot, Directeur de la Station de Zoologie agricole, m'a alors recruté. Au début de l'année 1942, Pierre Grison m'a associé à son programme "*Écologie du Doryphore*". Eugène Cairaschi, qui s'intéressait à l'écologie des pucerons, vecteurs de maladies à virus, a fait appel à moi.

Le vrai "*Patron*" du laboratoire était toutefois Jean Bustarret, un scientifique qui travaillait, à la station d'amélioration des plantes de Versailles. Il s'intéressait fort à la pomme de terre : origine, création de variétés, recherche de résistances. C'est grâce à lui que j'ai fait partie de l'équipe qui a été à l'origine de la célèbre variété BF 15.

D.P./B.D. — Quel était le travail qui t'avait été confié ? Comment était-il organisé ?

M.T. — Le travail variait beaucoup selon les saisons : de mars à décembre, avait lieu la mise en place des essais. Nous procédions aux semis pour rechercher de nouvelles variétés (le phénomène de disjonction étant tel que c'était à partir de graines qu'elles étaient créées), à des repiquages et à des multiplications successives, le tout ponctué de notations et d'appréciations. Nous passions les mois d'hiver à Versailles, à la station d'amélioration des plantes où la rigueur était de mise (1) . Avant la création du laboratoire de Châteaulin, terrains et locaux étaient loués à des agriculteurs .

Je travaillais à Châteaulin (2) avec deux camarades de mon âge (19 ans), sortis de la même école que moi, Jean Benoît et Henri Delacoux. Ganeau, notre patron, était un chercheur soupçonneux, peu communicatif, que nous n'aimions guère. Affligé en permanence d'une sorte d'eczéma, de petite taille, alors que nous étions tous des gaillards dépassant le 1,80 m, nous nous vengions un peu de lui en l'encadrant, quand nous nous rendions à Châteaulin, attitude peu charitable. Chargé de m'annoncer le décès de mon frère, il m'a fait part toutefois de sa sympathie.

Les horaires qui nous étaient imposés étaient rigides et les conditions de travail avaient peu à voir avec celles qui existent aujourd'hui : nous travaillions 6 jours par semaine, de 8 heures du matin à 18 heures, avec une coupure d'une heure et demie pour le déjeuner. Pour le repas, il ne fallait pas s'attarder, le lieu de restauration se situant à trois kilomètres du laboratoire. Nous avions bien "héritage" d'une camionnette, mais si le carburant ne manquait pas, aucun d'entre nous ne possédait de permis de conduire. Une bicyclette pour quatre avait été attribué au labo ! Nous souhaitions parfois bénéficier d'un assouplissement des horaires pour pouvoir nous rendre chez le coiffeur, le samedi après-midi. Mais la réponse était simple et toujours la même : "*vous pouvez y aller le dimanche matin !*" Il est vrai qu'à l'époque les salons de coiffure étaient ouverts ce jour-là !

Une autre difficulté à laquelle nous nous heurtions venait de notre méconnaissance des méthodes statistiques. Pourquoi nous fallait-il mesurer les tubercules sous trois dimensions, avec "*un pied à coulisse*" pour définir les différences physiques entre les variétés ? Une caractérisation visuelle aurait donné apparemment des résultats plus simples et de meilleure qualité. Soixante ans après, plus averti pour tant des méthodes statistiques, certaines d'entre elles restent toujours pour moi des énigmes.

À la fin de la première année, J. Benoît a été licencié. La mère de H. Delacoux, suite à un entretien avec J. Bustarret où elle avait dénoncé les conditions de travail auxquelles nous étions soumis, a réussi à nous sauver la mise. Son fils a été autorisé à rester à Versailles. Quant à moi, il a été décidé que je serai affecté désormais à Châteaulin. À l'époque, la rémunération d'un aide technique (ou d'un technicien si l'on emploie la terminologie actuelle), s'élevait à 1 500 Francs mensuel brut, soit 1 385 F net. Ma "*pension*" (hébergement, alimentation) me coûtait au total 1 350 F. Je devais me procurer en plus tabac, vêtements et chaussures. Que pouvait-il rester au gamin de 19 ans que j'étais pour "*faire le garçon*" ? Je nageais alors dans la modestie, à la limite de la pauvreté.

Lors de la Libération, les rémunérations de la Fonction publique ont connu un coup de pouce, mais l'inflation est devenue plus forte.

Marié en 1945, ma situation économique demeurait toutefois assez peu enviable. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé, en 1947, de quitter l'INRA qui venait d'être créé (3) et d'aller travailler à la Fédération des producteurs de plants de pomme de terre qui offrait alors des salaires plus élevés. Mais l'importance de cette production agricole s'étant réduite, suite à une réorganisation des marchés et à une restructuration de la profession, j'ai pu, grâce à l'aide de mon ami H. Delacoux, réintégrer le Centre INRA de Versailles, en mars 1951.

D.P./B.D. — Dans quel laboratoire as-tu alors été affecté ?

M.T. — Dans le laboratoire d'étude sur les herbicides que dirigeait Robert Longchamp (4). Ce laboratoire, qui faisait partie de la Station de physiologie végétale dirigée par Yves Coïc, avait été créé pour trouver des moyens de lutte contre les mauvaises herbes et notamment des méthodes pour procéder au désherbage chimique des céréales. L'utilisation des herbicides chimiques était alors en plein essor et beaucoup de praticiens étaient désireux de mieux connaître les sensibilités variétales qui existaient sur les blés, les avoines, les orges et les escourgeons.

R. Longchamp était un homme remarquable que j'ai beaucoup apprécié, même si nous ne partagions pas toujours les mêmes idées et engagements : il était le patron des scouts de Versailles alors que j'étais un militant communiste et CGT depuis longtemps déjà. Mais nous nous respections mutuellement et nous avions plaisir à discuter ensemble.

Longchamp travaillait avec Roger Gautheret, un scientifique très connu par ses travaux sur de la culture des tissus et dont Georges Morel avait été un des élèves. Gautheret, professeur à la Sorbonne, étudiait les problèmes cellulaires posés par l'utilisation de certaines substances de croissance et les différences de sensibilité entre les variétés.

Les essais mis en place sur les céréales étaient dispersés sur tout le territoire pour tenir compte de la diversité des sols et des climats. Ils avaient pour objet la détermination des stades de la végétation auxquels il convenait le mieux de traiter (tallage, montaison, épiaison). Nos campagnes d'essais nous ont conduits ainsi de Camphin-en-Carembault dans le Nord à Castelnaudary (Lauragais), de Fouesnant (Finistère) à Rethel (Ardennes) ou à Clermont-Ferrand.

Du mois de mars au mois de juillet, nous passions souvent 4 ou 5 jours de la semaine, loin de notre domicile. Nous partions généralement à trois, Claude Lanusse, un technicien de l'ITCF, Longchamp et moi. Disposant de peu de matériel au début, il fallait bien souvent avoir recours à la binette pour tracer des allées dans les essais, entre les divers traitements et variétés. Mais la confiance que nous avions les uns envers les autres, la liberté, dont nous jouissions, donnaient lieu à des anecdotes plaisantes qui concourraient à entretenir un très bon esprit d'équipe.

Il a fallu s'équiper, à la longue, pour effectuer les transports, les traitements et les récoltes. Un parent nous a fabriqué un pulvérisateur fonctionnant à air comprimé, avec un manomètre monté sur un châssis à deux roues. Très utile, nous l'avons baptisé "*sauterelle*" eu égard à sa facilité d'emploi et à sa suspension médiocre.

Nous avons ressenti le besoin de compléter nos connaissances (5). Longchamp y pourvoyait, sans doute, par ses explications. Mais les parcours et les visites que nous faisons sur le terrain, les cours que je suivais épisodiquement au CNAM contribuaient également beaucoup à notre formation.

D.P./B.D. — Quelles ont été les retombées des expérimentations auxquelles tu as participé ?

M.T. — Les résultats de nos expériences ont permis d'éviter les accidents résultant de l'emploi des herbicides à des stades de la végétation inappropriés : en ce qui concernait les hormones de croissance (2-4-D, MCPA), nous devons éviter de traiter après le début de montaison de la céréale, sous peine d'être confrontés à des déformations de la tige ou à des phénomènes de stérilisation. Nos expériences ont contribué par ailleurs à une meilleure appréciation des risques qui pouvaient en résulter pour les cultures voisines. En Bretagne, région de polyculture et de vent, le lin s'avérait très sensible ; à l'époque, le produit pulvérisé, en suspension dans l'eau, s'utilisait à raison de 400 à 500 litres/ha. Aujourd'hui, par avion, une cinquantaine de litres suffisent, bonjour le vent !

Le maïs est une plante dont nous nous sommes beaucoup occupés : Certains préconisaient de la traiter avant "la levée" et la germination des mauvaises herbes. Après avoir considéré les hormones agissant par absorption foliaire ou par contact, nous avons examiné les matières actives agissant par absorption racinaire. C'est le mode d'utilisation des nouvelles matières actives toujours en vogue aujourd'hui : urée substituée, triazines (simazine, atrazine). Matières peu solubles dans l'eau, elles nécessitent toutefois une attention particulière en raison des risques de pollution des sols et de la nappe phréatique.

Georges Morel s'est intéressé également à la culture du riz. Paul Dommergues, scientifique responsable du syndicat CGT à l'INRA, avait mis les pieds dans le plat en dénonçant le contrat qui avait été

passé avec la Défense nationale durant la guerre d'Indochine pour étudier les effets destructeurs des herbicides sur la production des rizières. Son inquiétude n'était pas partagée par Morel et Longchamp, qui se souciaient seulement de savoir si les résultats de leurs essais seraient probants ou non.

Les essais effectués sur le riz nous ont permis de découvrir, à cette époque, la Camargue et les régions avoisinantes (Arles, les Alysamps, les Baux, Saint-Rémy-de-Provence), les particularités de cette plante avec sa filière économique bien structurée, sa bourgeoisie, ses ouvriers permanents ou occasionnels employés au moment des repiquages. Recrutés directement en Espagne franquiste, ceux-ci faisaient l'objet d'une surveillance permanente.

D.P./B.D. — R. Gautheret s'est-il intéressé à d'autres plantes que les céréales ?

M.T. — Il s'est intéressé également au désherbage des betteraves sucrières et à leur conservation en silo. Il a fallu adapter notre planning de travail. Le laboratoire d'analyses des sucreries n'étant disponible pour nous que le samedi, nous étions obligés d'effectuer l'arrachage des betteraves, le vendredi. Les mains colorées (6) par le tannin, nous effectuions nos analyses le samedi et rentrions le dimanche. Heureusement, la bonne entente existant entre nous allégeait le poids de cette contrainte : R. Gautheret nous accompagnait souvent avec deux autres cadres sympathiques (7). Nous nous arrêtions dans de bons hôtels parce que nos déplacements étaient pris en charge par le syndicat des sucriers, à la différence de ce qui se passait quand nous travaillions sur les céréales.

Chaque année, les responsables de ce syndicat nous invitaient à assister à la réunion de travail qu'ils organisaient pour faire le point des travaux réalisés. Les personnes, qui prenaient des échantillons, les grattaient habituellement à la main avant de les couper. Mais le syndicat des sucriers s'était rendu compte qu'en les faisant passer par des "*parmentières*", il pouvait obtenir une réduction sensible des frais de main-d'œuvre. Je me souviens que ces dirigeants n'hésitaient pas à faire croire aux ouvriers gardés à leur poste qu'ils étaient les meilleurs. Ainsi justifiaient-ils plus facilement les licenciements qu'ils avaient en vue !

D.P./B.D. — Avec le développement du laboratoire de Longchamp, ton programme de travail s'est-il diversifié ?

M.T. — À Versailles, nous avons déménagé du laboratoire de pathologie dans les nouveaux bâtiments qui abritent aujourd'hui les services généraux du Centre. Nous nous y retrouvions souvent les vendredis soir, avec une équipe de copains parmi lesquels se trouvaient des chercheurs comme Claude Martin et Henri Duranton. Un jour, M. Lacou, ingénieur d'une grande coopérative de Blois en visite au CNRA, m'a posé la question : "*Vous intéressez-vous à l'utilisation des herbicides en culture légumière de plein champ ?*" Ma réponse négative, complétée par l'intérêt que nous pouvions lui apporter, a été le début d'une longue et fructueuse période en Loir-et-Cher. De nombreux essais ont été mis en place dans le triangle Soings-en-Sologne, Contres et Cour-Cheverny. Les terrains mis à notre disposition facilitaient les expérimentations sur oignons, échalotes, petits pois et haricots. Un technicien de la coopérative, Baron, a été particulièrement précieux.

Gilbert Chesnau, ingénieur au CTIFL, disposait à Soings-en-Sologne d'un laboratoire programmé sur la génétique de l'asperge. Il nous a suggéré d'entreprendre des travaux sur cette plante.

Le problème ail nous a été soumis par le syndicat départemental de Haute-Garonne en son secteur de Beaumont-de-Lomagne. Lacou a proposé, par ailleurs, d'étudier l'utilisation des herbicides sur les cultures de lentilles. C'est ainsi que j'ai appris que le département le plus gros producteur de lentilles vertes était le Loir-et-Cher et non la Haute-Loire.

Retour aux sources : Jean-Jacques Hervé, ingénieur à la Station de phytopharmacie de Versailles m'a associé à son programme de recherche sur la pomme de terre. Il a fallu étudier plantes, herbicides et façons culturales dans des conditions très différentes de sol et de climat. Nos participations nombreuses à des assemblées et à des publications diverses témoignent de ce travail.

D.P./B.D. — En 1964, tu as décidé de quitter Versailles où tu avais été affecté pour aller t'établir à Dijon ? Quelles ont été les raisons de ton départ ?

M.T. — J'ai suivi deux chercheurs amis, Paul Dommergues et Claude Martin qui avaient décidé de s'installer au Centre de Dijon pour mettre à profit des installations nouvelles. C'est ainsi qu'a été créé, sous la direction de Gilbert Barralis, le laboratoire de malherbologie au domaine d'Époisses. P. Dommergues et C. Martin avaient donné beaucoup d'eux-mêmes pour aider les jeunes techniciens comme moi à acquérir une formation d'ingénieur ou à améliorer leur qualification. À partir de 1952, l'INRA commençait en effet, à recruter en nombre. Des jeunes, issus de l'école du Breuil et affectés au Centre de Versailles, avaient manifesté le désir de se perfectionner. Je m'étais joint à eux pour suivre le soir, au Conservatoire national des Arts et Métiers, les cours d'agriculture du Professeur Pierre Chouard et ceux de chimie organique ou de mathématiques. Mais, hélas, je ne pouvais y assister régulièrement, la mise en place des essais qui s'échelonnait du mois de mars à juillet m'éloignant souvent en semaine de la capitale.

Une seconde raison s'ajoutait à celle-ci. Comme indiqué précédemment, je ne disposais pas à Versailles de terrain pour effectuer mes essais et j'avais eu l'assurance d'en trouver au domaine d'Époisses. Demeurant sous le contrôle de Longchamp, j'ai pu y installer un système d'arrosage sur rail. Je recevais des visites d'industriels avec lesquels j'avais des contrats oraux et qui restaient très attachés à la discrétion des résultats.

Ayant à Époisses des surfaces de terrains plus grandes, n'étant plus tributaire de l'Association des producteurs de blé et du Syndicat des sucriers, j'ai pu mettre en place les essais désirés. J'en ai installé d'autres au domaine d'Auxonne (près de Dijon) tout en participant à Toulouse à des travaux sur l'ail. Les résultats obtenus ont donné lieu à diverses publications. J'ai procédé à des suivis sur semences afin d'étudier une éventuelle rémanence des produits, mais aucun effet n'a été enregistré. J'aurais aimé que des chercheurs s'intéressent à la partie comestible des plantes traitées.

Diverses raisons, notamment familiales, m'ont conduit à demander mon retour en région parisienne. Je suis revenu à Versailles en automne 1967.

D.P./B.D. — Comment les choses se sont-elles passées avec les firmes phytosanitaires dont tu testais ou utilisais simplement les produits ?

M.T. — J'étais en relation avec Élie Ventura, responsable de l'homologation des produits phytopharmaceutiques. J'attachais peu d'importance à la marque commerciale des produits, me bornant à déterminer la matière active qu'ils contenaient et à rechercher la dose à employer. C'était une époque favorable au développement des produits industriels et je n'ai pas souvenirs de problèmes que j'aurais eus avec les firmes qui les produisaient, travaillant aussi bien avec Dupont de Nemours qu'avec ICI, Procida ou Rhône-Poulenc... Je leur faisais part, bien sûr, des résultats auxquels j'avais abouti et les firmes pouvaient, si elles le souhaitaient, venir visiter les essais que nous effectuions avec leurs propres produits, les résultats obtenus sur les autres parcelles restant évidemment pour elles anonymes.

D.P./B.D. — Tu es plus connu à l'INRA par tes initiales (TKB) que par ton nom aux consonances difficiles à prononcer. S'il en est ainsi, c'est évidemment à cause de tes engagements dans la vie associative et syndicale qui ont été à la fois précoces et fort nombreux. Peux-tu faire une pause dans le récit de tes activités professionnelles et essayer de les passer en revue ?

M.T. — Comme je risque fort d'en oublier, je préfère vous renvoyer à l'article que mon camarade et ami Jean-Pierre Prunier a eu la gentillesse de consacrer à ma vie de militant, dans le bulletin du syndicat CGT (Mai 1968, n° 1, p. 17 à 21).

Je ne m'attarderai guère sur mes activités mutualistes. En 1951, les mutuelles refusaient leurs services aux non-titulaires, nous avons décidé, en 1951, d'en créer une plus accueillante : Marc Odent (CFTC), R. Gatineau (FEN) et moi avons été chargés de la question par les trois syndicats dont nous dépendions. Nous avons obtenu victoire, avec l'accueil de la SMAR. Les agents de l'INRA n'ont pas mesuré sur le coup l'importance de ce succès : "*je suis jeune et n'ai jamais été malade*", déclaraient-ils souvent, confondant à l'évidence assurance et solidarité.

Cinquante ans ont marqué mon activité sociale à l'INRA et à l'extérieur.

En 1953, j'ai été le premier agent non fonctionnaire, élu secrétaire national du syndicat CGT-INRA. Après la mutuelle, il a fallu s'attaquer aux problèmes de statut. Le personnel de l'INRA comprenait,



TKB, une carrière aux engagements multiples.

au début des années cinquante, des scientifiques (titulaires fonctionnaires), des techniciens et administratifs (il s'agissait d'agents non titulaires (8), gérés dans le cadre de protocoles) et des ouvriers, répartis dans trois catégories différentes : les agents de service assurant le ménage et l'entretien des installations dans les labos, les ouvriers dits "*d'industrie*" (9) relevant du régime de sécurité sociale général et de conventions collectives départementales ou nationales, les ouvriers agricoles, assujettis pour leur part au régime de sécurité sociale agricole. Cette diversité des statuts, très difficile à gérer, était à l'ori-

gine de beaucoup de conflits, de jalousies et de mécontentements.

Dans ce témoignage, je m'en tiendrais aux actions engagées en vue de faire évoluer le statut de la dernière catégorie d'agents. À l'époque, les ouvriers, rémunérés à l'heure (10), étaient assujettis aux assurances sociales agricoles sur la base d'un salaire forfaitaire. Ils n'avaient pas droit à une retraite complémentaire. La situation variait beaucoup d'un Centre à l'autre (11). Ce système conférait alors aux administrateurs de Centre de très grands pouvoirs. Lors d'une réunion à Bordeaux, dans les années 1953, ceux-ci s'étaient montrés hostiles à l'instauration d'une grille unique. À son retour, Charles Crépin qui était administrateur du Centre de Versailles, avait dû s'expliquer. Devant son refus d'améliorer les rémunérations, les ouvriers dont beaucoup étaient syndiqués à la CGT s'étaient mis en grève (12). Je me souviens encore d'eux quittant leur travail avec dignité et détermination (13) et sortant avec leurs vélos à l'issue d'une assemblée générale. La mobilisation qui avait eu lieu, d'une ampleur sans précédent et inégalée (même au plus fort moment des événements de mai 1968), reste pour moi un souvenir très fort, car une grève à l'INRA était alors quelque chose d'inimaginable.

Les premières revendications, exprimées à Versailles, ont porté sur les salaires. Elles ont eu, plus tard, pour objet la création d'une grille nationale unique pour les ouvriers, comme celle qui existait pour les techniciens et administratifs. Celle qui a été obtenue a retenu quatre grandes catégories : manœuvre, ouvrier spécialisé, ouvrier qualifié et hautement qualifié (14). Nous avons obtenu progressivement l'instauration d'un indice moyen 100 au départ, commun à tous les Centres et l'affiliation au régime général des assurances sociales et au régime de retraite complémentaire IGRANTE.

Les luttes ont abouti, au début des années 70, à un cadre ouvrier homogène, concernant 3 000 personnes et à une amélioration sensible de leurs conditions de travail.

Ces acquis significatifs n'étaient cependant pas suffisants pour ces personnels ouvriers, qui bien que mensualisés, se trouvaient encore sous un régime un peu archaïque, n'étant considérés que comme techniciens de terrain ou d'installations. Il a donc fallu se battre à nouveau pour obtenir leur intégration dans le cadre B du statut des personnels techniques. Cette seconde étape des luttes menées avec les organisations syndicales, a abouti au milieu des années 70 à l'intégration de tous les ouvriers dans le cadre contractuel. Beaucoup d'entre eux ont troqué à cette époque leur bleu de travail contre la blouse blanche qui symbolisait leur attachement à un cadre plus prestigieux, mais aussi la liberté qu'ils avaient acquise pour lutter contre l'arrogance des petits chefs auxquels ils étaient parfois soumis.

Il a fallu se battre contre le scepticisme des agents qui émettaient constamment des doutes sur leurs chances de gagner. Je leur disais que sans luttes, ils n'obtiendraient rien. Et c'est ainsi que petit à petit, après une phase d'essais sur 200 personnes, nous sommes parvenus à l'intégration de l'ensemble des ouvriers dans le cadre technique.

Les combats se sont déplacés sur d'autres fronts par la suite, marqués notamment au début des années quatre-vingt par le rejet du projet de transformation de l'Institut en EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) et, en 1984, par la titularisation de tous les personnels de la recherche publique.

D.P./B.D. — Les anciens cheminots qui étaient nombreux à Versailles, à la fin des années cinquante, ont-ils joué un rôle de fer de lance dans les luttes syndicales ?

M.T. — Les cheminots avaient le droit de partir à la retraite à 55 ans. Parmi les "roulants", on distinguait deux grandes catégories : les mécaniciens et les chauffeurs qui se trouvaient en tête des trains et qui, exposés à la chaleur, s'avéraient souvent des buveurs, les serre-freins, cantonnés à l'arrière, exerçant surtout un rôle de surveillance. L'INRA les recrutait parce qu'ils étaient à la recherche d'un salaire pour compléter leur retraite. C'étaient d'excellents jardiniers, habitués à manier les outils agricoles dans les jardins ouvriers que les compagnies ferroviaires leur concédaient le long des voies. Mais les journées étaient longues. De temps en temps, nous étions obligés de "*mettre un copain de côté*" pour éviter des accidents et le soustraire à des réprimandes trop fortes. Les anciens cheminots arrivaient à l'heure et ne rechignaient jamais sur le travail à faire, mais motivés et ayant souvent une longue expérience syndicale, ils ne se laissaient pas non plus marcher sur les pieds.

Je me souviens notamment de l'un d'eux qui, bien que n'ayant jamais fait de musique auparavant, s'était inscrit dans une fanfare. Le vendredi, il commençait déjà à parler de ses prochaines répétitions et le mardi suivant, il en parlait encore ! À l'évidence, c'était un homme enthousiaste qui, arrivé à l'âge de la retraite, avait bien pris le parti de ne pas se morfondre, ni de s'ennuyer.

D.P./B.D. — Pour coordonner et mener à bien toutes ces actions, il t'a fallu acquérir une solide formation syndicale. Peux-tu parler de la façon dont tu as pu l'acquérir ?

M.T. — R. Longchamp, qui était un chic type, m'a laissé suivre, sans protester, des cours pendant un mois, à l'école centrale de la CGT. Ancien instituteur, il avait eu personnellement un parcours professionnel compliqué et j'ai pu l'aider plus tard, à titre de remerciements, à débrouiller l'écheveau de ses problèmes de retraite.

D.P./B.D. — Jean-Pierre Prunier a accepté de te succéder à la tête du secrétariat général de ton syndicat à l'INRA, quand tu as décidé de partir, en 1964, à Dijon. Mais, en 1953, c'est-à-dire onze ans auparavant, tu es devenu l'un des secrétaires de la Fédération de fonctionnaires CGT et membre du Conseil supérieur la Sécurité Sociale. Peux-tu rappeler comment les choses s'étaient passées ?

M.T. — Le Gouvernement avait organisé, en 1953, des élections pour la Sécurité Sociale. Je ne connaissais d'elle alors que les cotisations et les feuilles de maladie qu'on envoyait pour le remboursement des frais. Il se trouve qu'Henri Reynaud, un des secrétaires confédéraux, m'avait invité cette année-là à faire un exposé devant un parterre d'une cinquantaine de personnes. Avais-je été ce jour-là particulièrement convaincant ? Toujours est-il que j'ai reçu quelques mois plus tard un avis de la CGT me désignant membre du Conseil supérieur de la Sécurité Sociale. Trois représentants de chacune des Confédérations syndicales siégeaient dans ce conseil supérieur, appelé à fixer les grandes options de la Sécurité sociale. Pierre Laroque en était alors le vice-président. C'est lui qui m'a remis plus tard la Légion d'honneur.

Chacune des confédérations devait désigner un membre du Conseil d'administration de la Caisse nationale de Sécurité sociale. La CGT m'a choisi, en dépit de mes faibles connaissances. Mais j'ai beaucoup travaillé et beaucoup appris, passionné par ce rôle. Dans ce milieu, j'ai eu la chance de côtoyer des représentants très avertis de toutes tendances. Certains avaient participé à la création du régime général de la Sécurité Sociale, le plus illustre d'entre eux étant Pierre Laroque, président de la Caisse. En 1966, salarié d'un Établissement public de recherche scientifique, la Caisse nationale de Sécurité Sociale m'a désigné pour la représenter au sein du Conseil de l'Institut Pasteur. Je me souviens encore de Jean Bustarret tout surpris de me voir dans une réunion à laquelle il devait aussi assister.

De 1953 à 1967, j'ai assuré la présidence de la Commission d'éducation sanitaire et sociale et été le représentant de la Caisse de Sécurité sociale au Comité national de Défense contre l'alcoolisme. J'ai représenté également la Sécurité Sociale dans un centre de formation professionnelle pour les anciens tuberculeux (formations de secrétaires, de couturières et de laborantins), dans un Centre de réadaptation de jeunes délinquants, qui disposait d'une ferme d'une centaine d'hectares, non loin de Compiègne. J'ai eu aussi, à cette époque, des responsabilités au plan international, étant membre notamment du grand Conseil de l'AISS (l'Association internationale de la Sécurité Sociale).

En 1967, s'est produit l'éclatement de la Sécurité sociale. J'ai expliqué à la CGT que si elle souhaitait me garder administrateur, je préférerais aller à "*la vieillesse*" plutôt qu'aux "*allocations*" ou à la Caisse

nationale maladie. Ma demande ayant été acceptée, je suis devenu le responsable du groupe CGT à la Caisse nationale vieillesse jusqu'en 1983. Parallèlement, je me suis occupé des retraites complémentaires.

Le régime général de Sécurité sociale, basé sur la répartition, ne prenait pas en charge la partie de rémunération supérieure à un plafond. Employeurs et syndicats ont créé, en conséquence, un régime de retraite complémentaire "*cadre*", qui par la suite est devenu l'AGIRC. Pour ne pas être en reste, le Gouvernement a créé, en 1960, l'IPACTE (Institution de prévoyance des agents contractuels et temporaires de l'État et des collectivités). Les employeurs du secteur privé ont, plus tard, créé des régimes "*non cadre*", dont la fédération a constitué l'ARRCO.

En 1960 (décret du 31/12/1959), le Gouvernement a institué l'IGRANTE (Institution générale de retraite des agents non titulaires de l'État) pour la partie de la rémunération inférieure au plafond de Sécurité sociale. Aux élections des administrateurs IGRANTE qui ont suivi, j'ai conduit la liste CGT. Celle-ci a obtenu 40 % des voix. Élu, je suis resté Président de l'IGRANTE jusqu'en 1970. Cette année-là, en vertu du décret du 23/12/1970, le Gouvernement a créé l'IRCANTEC (Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques), à partir de la fusion d'IPACTE et d'IGRANTE. Pour une fois, sous l'impulsion des syndicats membres du Conseil d'administration IGRANTE, l'État a devancé le privé, le regroupement ARRCO-AGIRC étant très récent.

Depuis 1971, la Présidence est renouvelée tous les deux ans. J'ai été élu Président une dizaine de fois, y compris en 1999, date de mon départ à 75 ans. En janvier 2000, le Conseil d'administration m'a nommé Président honoraire (à l'unanimité). L'IRCANTEC, à sa création, ne disposait pas d'un fonds social. À mon initiative et avec l'aide du représentant "*des Finances*", il en a été créé un (décret du 5/9/1973).

À la même époque, la Caisse nationale de Sécurité sociale a désigné des représentants dans divers organismes : je suis devenu son représentant auprès de la MGEN (Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale). Cette mutuelle avait acheté, à la Verrière, un domaine de près de 200 ha. Les bâtiments avaient été aménagés pour soigner des enseignants atteints de troubles psychiques. Un secteur "*animation*" avait été institué : médecins et malades allaient y prendre leur repas ou s'y rendaient pour assister à des spectacles. La MGEN avait construit en plus, sur son domaine, plusieurs HLM pour loger son personnel. Mais avait-elle vu trop large ? Toujours est-il qu'il restait des logements libres dont une quinzaine que le personnel INRA a pu intégrer en location.

Mes rapports avec la MGEN ont eu un autre avantage pour l'INRA : de retour de Dijon, il me fallait des terrains pour mettre en place des essais. Cathelin, le directeur du domaine de la MGEN, m'a suggéré d'y installer l'INRA. Il se trouve qu'une fois retirée l'emprise des terrains sur lesquels devait être construit un nouveau centre hospitalier pour personnes âgées, il lui restait une cinquantaine d'hectares dont il ne savait que faire. Comme il souhaitait les garder en espaces verts, il a accepté d'autant mieux ma proposition de les laisser à la disposition de l'INRA que j'ai pu l'aider à régler un litige qu'il avait avec un de ses anciens locataires. Avec Jean Rebischung, administrateur du Centre de Versailles, nous avons rencontré Jean Cornec, alors avocat de la MGEN, et nous avons pu nous installer à la Verrière. Suivant les conseils de Marc Ridet et de Jean-Claude Bousset, l'INRA a consenti à transformer l'étable en laboratoire et est parvenu à récupérer une vingtaine d'hectares de terrain supplémentaires. Trois parcelles équipées d'un système d'arrosage (il n'en existait pas d'équivalent alors à Versailles) ont été délimitées sur lesquelles nous avons pu étendre nos expériences sur les herbicides tout en continuant à utiliser le vaste réseau dont nous disposions à l'extérieur.

Autre domaine dans lequel je suis intervenu : avec Denis Forestier, un ami qui avait été auparavant secrétaire du SNI (Syndicat National des Instituteurs), j'ai obtenu que les agents de l'INRA puissent devenir des adhérents à la MAIF.

C'est ainsi que j'ai pu apporter à l'INRA, non seulement quelques terrains supplémentaires, mais surtout des avantages substantiels dont profitent encore ses divers personnels.

D.P./B.D. — Comment as-tu réussi à mener de front tes activités syndicales et professionnelles ? Comment as-tu trouvé le temps d'assumer encore bien d'autres responsabilités ?

M.T. — Quand j'étais secrétaire du syndicat CGT à Versailles, j'avais quelques difficultés à réaliser tout ce que je voulais faire, étant très pris à l'extérieur, du début du printemps au mois de Juillet. La période qui

suivait les récoltes me laissait plus de temps pour mes activités syndicales. Au début, celles-ci sont restées assez peu importantes. Mais, avec les luttes menées par le personnel ouvrier, elles ont pris, d'année en année, plus d'importance.

J'ai eu la chance de pouvoir m'appuyer sur des cadres enthousiastes comme Claude Martin, Henri Duranton (qui est devenu par la suite professeur à Strasbourg), Jack Martinet ou Dussardier à Jouy-en-Josas, mais aussi sur des ouvriers et des administratifs, militants engagés. Je m'excuse de ne pouvoir ici tous les citer (il n'en manquait pas alors !). Grâce à leur compétence et à leur dévouement, un travail d'équipe efficace a pu se mettre en place et se développer.

Je dois avouer n'avoir jamais compté vraiment mon temps de travail. Je crois qu'à l'époque, nous ne nous sentions nullement tenus par des horaires. Il nous arrivait souvent de faire deux journées dans l'une ! Mais l'INRA aussi était autre chose. Chercheurs et techniciens se tutoyaient, chahutaient ou jouaient ensemble au volley. Tous allaient biner les champs ensemble quand il y avait une préparation de terrain urgente à effectuer. Ces activités, non considérées indignes par les chercheurs, créaient évidemment une solidarité et un esprit d'équipe excellent.

À mon retour de Dijon, il avait été question que je m'occupe de l'ADAS. Mais l'on m'a fait savoir qu'il y avait une autre candidate qui était plus qualifiée que moi pour ce poste. Cela m'a rendu plutôt service car le travail proposé était, à dire vrai, assez peu passionnant. Mais aux élections suivantes, en 1969, j'ai été porté à la présidence, fonction que j'ai exercée jusqu'en 1982 (15), avec le souci de garder toujours un certain équilibre dans les forces représentées. J'ai toujours tenu, en effet, à ce que le vice-président soit un représentant de la CFDT.

C'est sur une idée émise par un technicien de Clermont-Theix que l'on a décidé, un beau jour, de créer les Adayades. Les premières ont eu lieu à Theix, en 1971. Nous avons été hébergés dans un Centre de vacances des Allocations familiales, situé à 1 000 m d'altitude, dans lequel tous les participants avaient eu très froid en raison du mauvais temps qui avait sévi. Les Adayades ont été organisées, les années suivantes, dans des régions au climat plus clément, au moment de l'Ascension en raison du "pont" dont les participants pouvaient profiter.

L'ADAS s'est développée au fil des années. En 1978, pour les Adayades à Oléron, j'ai obtenu un crédit spécial permettant la venue en métropole des collègues de Guadeloupe qui étaient intéressés par les activités proposées.

J'ai mis un terme à mes fonctions à l'ADAS, quand Jacques Poly m'a appelé à la Direction générale. J'étais hostile, en effet, au mélange des genres et je considérais qu'il ne fallait pas qu'un représentant de la DG soit en même temps le président de l'ADAS. J'assistais volontiers aux Adayades, transmettais les vœux du directeur général de l'INRA à cette occasion, mais il était clair dans mon esprit que mon rôle devait s'arrêter là.

D.P./B.D. — Tu t'es investi beaucoup dans la création et le fonctionnement de l'ADAS. Quelles sont les orientations que tu as essayé d'impulser ? Les options retenues ont-elles suscité des divergences de vue ? Quelles sont les plus grandes difficultés que tu as rencontrées ?

M.T. — Je me suis investi dans la création. Il a fallu regrouper les sections locales et leurs activités culturelles, sociales et sportives. Je me suis efforcé de promouvoir à la fois dynamisme, diversité, développement d'un esprit d'équipe à l'image de l'INRA.

J'ai succédé en 1970 à Bernard-Louis Dumont de Jouy (1969-70). Le regroupement souhaité mettait en cause d'anciennes dispositions juridiques qui avaient été prises pour des raisons de subvention (Jeunesse et Sport). Certaines sections avaient déjà déposé leur statut associatif. Cette situation a perduré longtemps. Or l'ADAS est une association et non une fédération.

Un groupe de travail CGT (Ridet, Ouhayoun, Prunier et moi-même) a établi de son côté un projet. Les "financiers" de l'INRA, Ridet et Bousset, avec qui j'entretenais de bons rapports, ont toujours été acquis à la cause et très coopératifs. De son côté, Mlle D. Bienvenu, "commissaire aux Comptes", nous a apporté sa souriante et efficace participation.

L'ADAS offrait des prestations dans les domaines sportifs, culturels, vacances et enfance. Elle offrait des possibilités d'aides financières (prêts, secours), mais dont le montant ne pouvait jamais être très important. Les divergences de vue n'ont jamais été très importantes au sein de l'ADAS, même si le ton avait tendance parfois à s'élever. Il faut rappeler que nous constituions d'abord une bande de copains.

La seule déconvenue que j'ai connue avec l'ADAS a été quand il a fallu remplacer une comptable qui était partie pour prendre son congé de maternité. J'avais suggéré de recruter une candidate issue d'un centre de formation pour handicapés. Mais cette proposition s'est soldée par un échec. En cette situation, j'ai eu confirmation de l'esprit d'équipe pour la remise en ordre. D. Bienvenu et Madeleine Frimbault s'y sont illustrées.

Faut-il s'attarder sur quelques anecdotes ? Je me souviens de bagarres qui ont éclaté sur le terrain de foot entre une équipe de zootechniciens de Theix et une autre d'agronomes de Clermont. Avec Gabriel Iperti, nous avons dû marcher dans la boue pour séparer les joueurs qui en étaient venus aux mains. Heureusement le repas excellent, qui avait été servi à la cantine de Theix, avait réussi à apaiser les esprits !

Les Adayades ont confirmé et dépassé au fil des années le succès des précédentes. L'accroissement du nombre des demandes de participation (200 à Theix, la première année, plus de 1 000 aux quatrièmes Adayades d'Oléron) a rendu nécessaire l'établissement de quotas. Congés et financements ont permis toutefois la venue de nos collègues antillais !

L'organisation de ces festivités implique un choix entre les disciplines sportives, mais aussi la recherche de lieux adéquats d'accueil, d'hébergement et de restauration et le respect de règles plus strictes en matière de sécurité. Grâce à l'aide bénévole des sections locales, nous sommes arrivés finalement à faire de l'ADAS une association que nous envient bien d'autres administrations. Mais l'esprit partisan a remplacé, me semble-t-il, l'esprit amical que j'ai connu à ses débuts lorsque les syndicats se trouvaient associés à part à peu près égale dans sa direction. Certains, dont la CGT, demandent aujourd'hui que la représentativité soit assurée aux élections par des listes syndicales.

Il avait été envisagé de créer un terrain de camping à Époisses, sur la "*route du midi*", mais cette suggestion a été mise en sommeil, certains agents sur place ayant refusé énergiquement de participer au ramassage des papiers gras laissés par les campeurs.

Je n'aurais garde d'oublier la réalisation du Centre de vacances de l'ADAS Pech-rouge, à Gruissan, en 1969. J'ai repris le flambeau d'un projet plus ancien. Le Centre de Narbonne a mis d'anciens bâtiments à notre disposition (Bertin, Flanzy). Ce domaine géré à l'époque par le Centre de Toulouse (aujourd'hui celui de Montpellier) a fait l'objet de sérieuses difficultés en matière de décision. L'accord obtenu, j'ai fait déposer une demande d'aide financière à l'IRCANTEC. Ainsi a été couvert l'essentiel du financement avec un prêt à intérêt réduit. Mezureau, trésorier à l'époque, l'a valorisé en le plaçant sur un compte bloqué.

D.P./B.D. — Peux-tu reprendre le récit de ton parcours professionnel où nous l'avions laissé et expliquer les responsabilités qui t'ont été confiées, à partir de 1982, par la Direction générale. Quelle était la mission dont tu avais été chargé ? En quoi consistait-elle ? Quels souvenirs en as-tu gardés ?

M.T. — La gauche était arrivée enfin au pouvoir. Un jour, J.-C. Bousset m'a fait savoir que J. Poly envisageait de faire appel à moi pour m'occuper, à la Direction de l'INRA, des problèmes sociaux. Il n'était pas très satisfait, en effet, de la façon dont ceux-ci étaient traités. Les problèmes qui se posaient étaient ceux de la titularisation à venir des personnels ITA. J. Poly déplorait, par ailleurs, la dispersion des efforts dans certains domaines et le manque de doctrines. Fallait-il ou non privatiser les cantines de l'INRA ? Personnellement, je n'avais pas d'idées très arrêtées sur la question, mais j'étais conscient du fait que, si l'INRA s'engageait dans la voie de la privatisation, il lui faudrait s'occuper des personnels à recaser.

J'ai eu en charge jusqu'en 1988, date de mon départ à la retraite, tous les problèmes d'hygiène et de sécurité qui se posaient dans le travail. Je me suis efforcé de faire rayonner l'esprit Poly, ce qui n'était pas simple non plus. Chaque année (cela ne se fait plus maintenant), des réunions étaient organisées dans les Centres, axées sur les problèmes sociaux : circulation des informations en ce domaine, problèmes liés à la retraite. J'invitais à ces réunions des représentants de la Sécurité Sociale destinées à créer des relations entre le personnel local de direction et les organismes compétents en cette matière. J'ai fait venir aussi des cadres de l'IRCANTEC pour faire des conférences sur les retraites.

D.P./B.D. — Ton rattachement à la Direction générale t'a-t-elle mis en porte-à-faux avec tes engagements syndicaux antérieurs ?

M.T. — Je suis parti du principe que j'avais toujours fait mon travail et que je continuerais à le faire, étant encore administrateur de l'IGRANTE, de l'IRCANTEC et de la Sécurité Sociale. En 82, une nouvelle page de la vie politique était en vue : j'ai voulu profiter des perspectives qu'elle offrait pour essayer d'apporter encore tout ce que je pouvais. Dans la lettre de mission que Poly avait signée, il avait été entendu que je ne m'occuperais pas des problèmes de rémunération. Je faisais partie de la petite équipe qui prenait tous les matins le café chez Poly. Mais ayant souhaité m'en tenir au domaine étroit de compétences qui m'avait été assigné, compte tenu de ce que j'avais pu faire dans le passé, je n'ai jamais eu le sentiment de "me vendre".



D.P./B.D. — Par tes actions militantes, tu as contribué avec d'autres militants et organisations syndicales à améliorer les statuts et les conditions de travail des personnels de l'INRA, mais tu as assisté dans le même temps à la lente désaffection syndicale qui s'est produite tant dans cet organisme que dans le reste de la société française ? Quelles sont, pour toi, les raisons de ce reflux à première vue assez paradoxal ?

M.T. — Quand j'ai quitté la direction du syndicat CGT, celui-ci représentait près de 1 200 salariés sur les 6 000. Le nombre des syndiqués a depuis fortement diminué. Les victoires importantes remportées par le syndicat (la titularisation notamment) ont-elles été considérées comme un point d'aboutissement provisoirement indépassable ? La raréfaction des perspectives de promotion, liée à la crise, a-t-elle engendré chez les personnels une moindre combativité ? Je crois qu'il s'est produit des changements profonds de mentalité. Prenons l'exemple de l'ADAS qui, à l'époque, faisait l'objet de petites bagarres entre la CFDT et nous. Pour désigner les trente administrateurs renouvelés par moitié tous les deux ans, il était facile de trouver autrefois des candidats. Aujourd'hui il faut "carrément" aller les chercher et lutter contre le peu d'enthousiasme des électeurs !
Les agents ont pris l'habitude de considérer les services faisant du social comme des guichets auprès desquels il convient de "rouspéter", au lieu de se battre ; pour obtenir des avantages. Le problème de l'ADAS vient du fait qu'elle est perçue davantage comme un dû que comme quelque chose à animer, avec la participation de tous. Née d'une volonté active, elle tend aujourd'hui à ne plus jouer qu'un rôle de guichet d'aide sociale !

D.P./B.D. — Beaucoup d'agents de l'INRA de nos générations disent avoir été marqués fortement par les événements d'Algérie. Le syndicat dans lequel tu as milité s'est-il trouvé, à ce sujet, en porte-à-faux avec les positions confédérales ?

M.T. — Il y a eu des envois de pétitions, mais cela n'est jamais allé bien loin. Il faut reconnaître que notre démarche est restée à l'époque très corporatiste : nous étions INRA, avant d'être CGT ! A cette époque, nous avions de quoi nous alimenter et c'était de ce fait les problèmes de l'INRA qui prédominaient. Les camarades à la tête du syndicat se sentaient forts parce qu'ils avaient le sentiment d'être suivis (16). Mais soucieux de coller au plus près des revendications de ses adhérents, ils ont négligé souvent d'entreprendre un travail d'éducation plus important.
Il y a eu, en effet, un équilibre toujours difficile à tenir entre des positions parfois très corporatistes et la volonté de nous associer à des combats plus larges. Dans le cas de la guerre d'Algérie, il n'y a pas eu de désaccords manifestes avec la Confédération. Par contre, dans les années 1970, au moment

des événements de Tchécoslovaquie, puis de Pologne, il y a eu des critiques émises par la base à l'encontre de ses positions.

À la fin des années cinquante, je me souviens avoir essayé d'établir des relations avec la CFTC qui ne souhaitait pas du tout s'engager sur les problèmes de l'Algérie. Le syndicat autonome de sensibilité FEN avait beau être plus proche de nos analyses, il était difficile sur des Centres non parisiens, de trouver beaucoup de militants prêts à s'engager spontanément sur des événements extérieurs comme la guerre d'Algérie. Nos propres adhérents nous ont reproché parfois de trop nous engager politiquement à propos de l'Algérie ou de consacrer trop de temps et de ressources dans des opérations comme le *"bateau pour le Vietnam"*.

D.P./B.D. — Tu as assez peu parlé jusqu'ici de tes rapports avec les autres syndicats ?

M.T. — Il faut dire que pendant longtemps, ceux-ci ont été pratiquement inexistantes. En 1946, il existait à l'INRA deux syndicats : la CFTC et la CGT. Après la scission du syndicat CGT, en 1949, est apparu le syndicat autonome, rattaché un temps à la FEN avant de la quitter, puis disparaître. En 1964, la CFTC s'est *"déchristianisée"* : une partie de ses adhérents ont rejoint la CFDT, tandis qu'une autre se mobilisait pour recréer un nouveau syndicat CFTC, en 1970.

La CGT qui a existé sans discontinuité à l'INRA a été le syndicat dans lequel se sont retrouvés la plupart des ouvriers. Elle était favorable, dans la mesure du possible, à des démarches intersyndicales auprès de la Direction. Lors d'une réunion des chefs de service qui s'était tenue à Bordeaux en 1953, certains administrateurs de Centre avaient fait savoir qu'ils étaient hostiles à un protocole national pour le personnel ouvrier qui risquait de rehausser le coût de la main-d'œuvre pour les chefs d'exploitation voisins. Mais les grèves marquantes qui ont suivi et l'unité syndicale qui s'est manifestée ont obligé la Direction à revenir sur cette décision.

D.P./B.D. — Quelles ont été les positions du syndicat CGT vis-à-vis des contrats de recherche avec le secteur privé ? Y a-t-il eu en ce domaine des changements de doctrine ?

M.T. — J'ai vécu la période faste où il n'y avait pas de contrats avec les firmes phytopharmaceutiques. Tout se passait de façon orale et sans problèmes majeurs, les industriels étant intéressés par tout ce que nous faisions. Nous ne leur donnions pas nos résultats pour qu'ils les publient. Nous nous en chargeons nous-mêmes, eux les utilisant après. S'ils s'accommodaient si bien de la liberté très grande qui était alors la nôtre, c'est qu'ils en profitaient pleinement.

D.P./B.D. — Peux-tu rappeler les grandes étapes de ta carrière administrative ?

M.T. — Recruté comme technicien, je suis devenu technicien principal. Inscrit sur une liste d'aptitude en dépit des réserves de Yves Coïc (17), j'ai accédé au grade d'ingénieur en 1962 ou 1963, (c'est-à-dire une quinzaine d'années plus tard, alors qu'il suffisait de dix ans d'ancienneté à un agent technique pour pouvoir être présenté à l'examen d'ingénieur. Mais j'étais marqué syndicalement !). J'ai fini ma carrière, en 1988, (au terme de 46 années d'activité professionnelle !) en Ingénieur de recherche, au plafond de la grille indiciaire.

D.P./B.D. — Quel bilan tires-tu finalement de ton parcours dans notre Institut ?

M.T. — Sorti d'un milieu modeste, j'ai vécu des événements exaltants : la guerre, la résistance, la reconstruction. Grâce à l'INRA, j'ai pu rencontrer et découvrir des personnes remarquables, à tous les niveaux de la hiérarchie. J'ai déjà parlé des collègues et des amis avec lesquels j'ai milité, mais je m'entendais bien aussi avec Raymond Février dont les idées politiques étaient assez proches des miennes. Un jour, je me souviens qu'il était arrivé en retard à une réunion, ce qui m'avait contrarié (je ne sais plus trop pourquoi !). À son arrivée dans la salle, je lui avais déclaré que je ne le considérais que comme un représentant du gouvernement. Il m'avait souri, reconnaissant qu'effectivement il était bien aussi

un peu cela. C'était une époque où l'on pouvait se permettre pas mal de choses ! Au-delà des rapports hiérarchiques, subsistaient, en effet, toujours une complicité et une grande camaraderie.

Il ne semble plus qu'il en soit encore ainsi aujourd'hui, les rapports étant devenus plus froids et plus distants. Je plains un peu les jeunes qui n'ont plus beaucoup d'alternatives dans une existence où les perspectives de carrière sont beaucoup plus limitées : un jeune technicien qui entre de nos jours à l'INRA ne peut plus guère espérer devenir ingénieur, compte tenu du faible nombre de postes ouverts. Quand j'y suis entré, il n'y avait guère que 1 000 agents contre 8 000 à présent. J'ai le sentiment d'avoir vécu l'âge d'or de l'Institut, la période où il offrait de larges perspectives de promotion à tous ceux qui s'impliquaient fortement dans leur travail.

J'ai travaillé à l'INRA, dans une entreprise qui n'était pas une chaîne de montage, où chercheurs et techniciens avaient à la fois l'envie et la possibilité de s'exprimer. Si les rapports hiérarchiques restaient toujours très présents, l'amitié et la convivialité qui régnaient entre les personnes (18), la conscience que chacune avait de ses devoirs et de sa liberté contribuaient en même temps à les rendre moins pesants.

La seule chose qui m'ait pesé dans mon action syndicale a été de rendre des services à des individus et de constater, quand il m'arrivait de les revoir, que certains détournaient la tête, m'identifiant trop sans doute à leurs malheurs.

En résumé, j'ai mené une vie passionnante et mouvementée, m'investissant aussi bien dans les problèmes sociaux que professionnels. Souvent honoré (19), ma fierté est de ne pas oublier et d'avoir été solidairement présent.

Notes

(1) L'ambiance de travail différait à Versailles, beaucoup d'un endroit à l'autre. Quand nous étions en génétique, nous étions tenus tous les jours (samedi compris) de respecter des horaires très stricts. Chez Cairaschi, l'atmosphère était plus décontractée ! Le premier jour, celui-ci est arrivé à 10 h. Nous avons discuté ensemble et il m'a confié des élevages d'insectes à faire. Je lui avais dit que je jouais dans une équipe de foot en Bretagne et que je ne serai pas fâché de partir le samedi, à 12 h, pour la rejoindre. En génétique, un tel souhait était impensable ! Mais Cairaschi a vite compris qu'en m'autorisant à partir plus tôt, le travail n'aurait nullement à en souffrir !

(2) En dehors de cette implantation, l'INRA n'existait pas en Bretagne. L'École nationale d'agriculture de Rennes ne faisait sur place que de l'enseignement. Elle était alors dirigée par Diehl, un ancien grand chef de la Résistance.

(3) C'est la loi n° 46-1086 du 18 mai 1946 qui portera création de l'INRA.

(4) Il prendra plus tard le nom pompeux de laboratoire de malherbologie !

(5) En dehors de quelques rudiments qui m'avaient été donnés au labo de Châteaulin, je n'avais reçu aucune formation depuis la fin de mes études.

(6) C'était l'époque où des changements sont apparus dans les systèmes de récolte avec l'emploi d'arracheuses plus perfectionnées, équipées de cellules photoélectriques et rapidement remplacées par des appareils plus simples et plus efficaces.

(7) Il n'hésitait pas à faire du terrain, à la différence de certains petits chefs actuels, tentés parfois de se prendre trop au sérieux !

(8) Il existait toutefois une dizaine d'administratifs qui avaient le statut de fonctionnaire.

(9) Ils étaient nombreux à Versailles ou à Jouy-en-Josas où l'on avait besoin de beaucoup de mécaniciens.

(10) Le taux horaire variait avec le Centre où ils étaient affectés.

(11) Les ouvriers étaient recrutés à cette époque d'une façon un peu particulière : à Jouy-en-Josas, ils étaient souvent originaires de Bretagne et étaient logés sur place. Il n'en était pas de même dans les Centres de province dans la mesure où les ouvriers agricoles qui y travaillaient étaient presque tous recrutés dans la région.

(12) Les grèves et les actions revendicatives avaient lieu surtout au moment des semis ou des traitements. Elles se sont poursuivies jusque dans les années 1958, soutenues au Centre de Versailles par Federspiel, le patron des ouvriers, qui était bien conscient de la façon abusive dont ceux-ci étaient souvent traités et rémunérés.

(13) Responsables, les ouvriers ont toujours été attentifs à prendre soin du capital végétal qui leur avait été confié.

(14) Des chevauchements avaient été aménagés entre ces quatre catégories de telle façon qu'on puisse passer facilement de l'une à l'autre. C'est ce qui m'a permis, en tant que patron, de faire passer certains de mon équipe du 140, groupe 2 au 140, groupe 3. La meilleure des astuces que j'ai trouvée a été de définir le niveau de recrutement avec CAP chez les ouvriers. Cela a servi plus tard à intégrer plus facilement les ouvriers dans le cadre technique. Le CAP correspondait à la 5B, c'est-à-dire aux ouvriers qualifiés et non hautement qualifiés. Il a été possible d'effectuer des rapprochements d'une grille à l'autre, quand il a été question de contractualiser les ouvriers.

(15) Date à laquelle je suis entré dans l'équipe de Direction de l'INRA, à l'appel de J. Poly, directeur général

(16) Le fait d'être capable d'entraîner tous les ouvriers du Centre de Versailles, puis de l'INRA conférait alors un grand pouvoir.

(17) Y. Coïc était un physiologiste, spécialiste des apports fractionnés d'engrais sur céréales. Sa mère était directrice d'école à Cosne, près de Lamballe. Coïc y retrouvait des amis d'enfance à qui il ne fallait pas trop en raconter. Il avait mis au point une technique où il modulait à la fois les apports d'azote et la densité des semis de blé. Un jour, je l'avais accompagné chez un de ses amis avec la camionnette dont je disposais pour faire mes essais. J'étais chargé d'apporter les engrais, mais il a fallu chercher dans le champ le blé qu'il avait semé à une densité trop faible. Pendant deux heures, Coïc et son ami se sont disputés, se reprochant mutuellement l'erreur qui avait été commise. Le soir, la mère s'est moquée de son fils qui s'est vengé sur nous quand il a fallu la semaine suivante qu'il signe nos feuilles de notes. Il m'a reproché, en effet, d'avoir voulu allonger mes déplacements de Versailles à Cosne en passant par Fougères. Comme je lui avais montré sur une carte qu'il n'en était rien, il l'a mal pris. Il a fallu que j'aie recours à Paul Dommergues et à Gaston Ducet pour me défendre. L'un et l'autre étaient des excellents chercheurs, le premier, membre du P.C., ayant été un de ceux qui avaient lancé une expérimentation pour récuser les thèses de Lyssenko.

(18) Les rapports conviviaux qui existaient autrefois dans l'Institut venaient bien sûr de ses effectifs plus réduits, mais ils s'expliquaient aussi par le fait que ses cadres dirigeants avaient tous fait leurs débuts dans les champs et les installations expérimentales. Les façons de faire de la recherche, les objectifs qu'elle poursuit, l'éloignent aujourd'hui beaucoup de la pratique, alors qu'il existait autrefois entre ces deux domaines de nombreuses interférences. Des agents comme H. Duranton ou C. Martin avaient reçu au départ une formation agronomique ou horticole et se retrouvaient souvent sur le terrain. J'ai fait ramasser des "patates" à des chercheurs de leur style qui acceptaient de venir nous aider aux Closeaux à 7 h 30 du matin. Mais il est vrai qu'on n'hésitait pas à sortir, à 9 h, le saucisson et le café ! Aujourd'hui ceux qui oseraient faire pareil seraient considérés aussitôt comme des SDF ! J'observe le même phénomène dans les organismes qui offrent des prestations sociales. Il y a une sorte de déshumanisation qui s'opère. Les fêtes et les rites divers qui existaient autrefois dans les stations (ne fût-ce simplement que prendre une tasse de thé à 4 h) affectaient peu la productivité du travail et avaient le mérite de renforcer la cohésion et le sentiment de faire partie d'une communauté. Que dire des stratifications actuelles que l'on observe d'un étage à l'autre du siège social de l'INRA où les agents travaillent les uns à côté des autres sans jamais avoir le temps de discuter ou de blaguer !

(19) Citons, entre autres distinctions honorifiques, la médaille de vermeil dans l'ordre de la Santé Publique, la médaille d'honneur de la Sécurité sociale, les nominations au grade de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques et dans l'Ordre de la Légion d'honneur...

Curriculum vitae sommaire

Déroulement de carrière :

- 1942-1947 : Agent technique contractuel INRA
- 1947-1950 : Technicien secteur privé (Fédération des producteurs de plants de pomme de terre).
- 1951-1961 : Agent technique principal INRA.
- 1961-1988 : Ingénieur INRA.
- 1988 : départ à la retraite à 65 ans, après 46 années de vie salariale.

Affectations :

- 1942 : Châteaulin, laboratoire de recherche sur la pomme de terre (transféré ultérieurement à Ploudaniel, 29).
- 1951-1964 : Station de physiologie végétale de Versailles.
- 1964-1967 : Station de Dijon (Époisses).
- 1967 : Retour à Versailles.
- 1969 : Création de la station expérimentale de la Verrière, sur des terrains de la MGEN.
- 1982 : Paris, Chargé de mission auprès du Directeur général de l'INRA pour s'occuper de questions sociales.

Activités de recherche :

- Châteaulin : recherche sur la pomme de terre (création de variétés, résistance aux maladies et aux insectes nuisibles).
- Versailles : utilisation des herbicides sur céréales, sur betteraves sucrières, puis sur légumes de plein champ.
- Essais extérieurs effectués dans diverses régions.

Activités sociales :

- 1952 : secrétaire général adjoint, puis secrétaire général du syndicat CGT-INRA.
- 1953 : secrétaire de la Fédération des personnels techniques et administratifs CGT.
- 1953-1967 : représentant de la CGT au Conseil supérieur de la Sécurité sociale et au Conseil d'administration de la Caisse nationale de Sécurité sociale, président de la Commission d'éducation sanitaire, vice-président du Comité français d'éducation sanitaire, administrateur du Centre national de transfusion sanguine, membre du Conseil de l'Institut Pasteur.
- 1950-1970 : administrateur de l'IPACTE, de l'IGRANTE, puis de l'IRCANTEC. Président honoraire en 2000.
- après 1970 : représentant de la CGT au conseil d'administration de la Caisse vieillesse, administrateur de l'ADAS (président de 1969 à 1982, président honoraire en 2002).

